



La Belgique généalogique : ^{1^{er}} partie

Des exemples en Wallonie, Bruxelles Capitale et Brabant wallon

Archives du royaume, archives de l'État, archives communales, associations, sites Internet... La généalogie en Belgique dispose d'importantes ressources. Aussi, pour ce premier volet consacré à la Wallonie, Bruxelles et sa région, nous survolerons dans ce sujet quelques exemples : associations, sites Internet et les bonnes adresses. « Votre Généalogie » est parti à la rencontre d'un archiviste accompli : Bernard Desmaële, qui nous délivre dans un entretien quelques explications intéressantes sur son métier et sur les projets de son service : les Archives de l'État à Tournai (Hainaut).

PAR PAUL POVOAS, AVEC LE CONCOURS DE MICHEL VANWELKENHUYZEN



Carte de la Wallonie et Bruxelles.

ENTRETIEN AVEC BERNARD DESMÄELE, RESPONSABLE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI

VG : *En tant que responsable d'un dépôt d'archives provinciales, Bernard Desmaële votre rôle, au sein de la communauté généalogique, est important. Quel est donc votre parcours, depuis quand êtes-vous en poste ?*

BD : Je suis historien de formation. Après mes études, j'ai fait d'abord des petits boulots, puis je suis rentré aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, j'y ai passé douze ans.

VG : *Vous aviez une fonction bien précise là-bas...*

BD : Oui, j'étais responsable informatique. Je m'occupais non seulement des achats d'ordinateurs et autres, mais aussi de programmation. Dans les années 90, j'ai installé le premier réseau pour le système ARCHEION, qui est un système de gestion des fonds d'archives et un système de gestion des mouvements des documents en salle de lecture. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de venir à TOURNAI et, comme j'habite TOURNAI... (rires), c'était pour moi un retour aux sources bien agréable à effectuer.

VG : *Qu'est-ce qui fait votre intérêt pour la ville de TOURNAI en dehors de vos attaches familiales ?*

BD : J'y ai trouvé, en tant que scientifique, de nombreux axes d'intérêt régional dans ces archives, mais revenir sur ses terres natales présente d'autres avantages : une meilleure écoute des questions en salle de lecture, un intérêt pour les demandes effectuées par courrier par exemple. Quand on me parle de l'église Saint-Bavon d'Amougies, je vois l'église et où elle se trouve. Ce n'est pas le cas pour un bâtiment à Liège ou à Arlon, par exemple. Il y a tout un paysage géographique, culturel et humain que l'on appréhende petit à petit mais que je possède par mes racines qui sont ici.

VG : *Cet avantage est lié aussi à vos rapports privilégiés avec les généalogistes, avec les associations et les historiens locaux.*

BD : Je suis président de la Société d'Histoire de Tournai, on est venu me chercher en tant qu'archiviste pensant que j'étais sans doute la personne la plus habilitée pour diriger ce cercle d'érudits locaux. Je suis également administrateur d'une série de sociétés d'histoire dans la région, ce qui permet de créer des synergies, de fédérer des gens, de réaliser des projets. De par toute cette connaissance de ce qui se fait en matière d'histoire, on devient un peu une personne-ressource, incontournable.

Dans le domaine généalogique, les archives de l'État jouent effectivement un rôle important par la mise à disposition des registres d'état civil, des registres paroissiaux, des sources notariales et autres sources possibles, mais on n'a pas le « know-how » du vrai généalogiste qui fait des recherches huit heures par jour depuis des années. Nous, on connaît bien notre documentation, on en maîtrise bien son contenu et ses potentialités pour la recherche, ce qui est quand même un gros avantage. On peut ainsi conseiller les gens sur les documents qui peuvent les aider quand ils sont dans une impasse. C'est un rôle important qui est plus orienté humainement que lorsqu'on prend des informations en téléchargeant sur Internet.



Bernard Desmaële, responsable des Archives de l'État à Tournai. Paul Povoas.

VG : Vous effectuez quand même une réelle mission de service public. Même au-delà du service, vous êtes également producteur de bases de données, d'inventaires, tous ces outils qui apportent beaucoup d'aisance au chercheur.

BD : Oui nous sommes un service public qui effectue une partie de ses missions au service du public. La réalisation d'inventaires met en évidence les richesses de nos collections et attise donc la curiosité. Mais notre rôle primordial est avant tout la conservation des documents. On est des gardiens d'une documentation que l'on met à disposition du public, on aide ce public à s'y retrouver dans la masse, c'est tout. Nous sommes là pour aiguiller le chercheur et pour l'aider à trouver une réponse à ses questions. Quant aux bases de données que l'on crée, celles-ci sont destinées à être mises en ligne pour que le chercheur puisse préparer au mieux sa visite depuis son ordinateur. Certes, nous avons également des informations structurées mais réservées à un usage interne. Il arrivera sans doute un jour où ces éléments informatifs seront ouverts au public. Au niveau généalogie, il y a la fameuse base DEMOGEN, qui est hébergée sur le site des Archives de l'État et qui est gérée depuis Bruxelles : nous sommes fournisseurs de matière première grâce aux travaux, aux relevés que nous remettons des généalogistes, des lecteurs et ensuite tout le travail de conversion et d'uniformisation est réalisé, centralisé à Bruxelles.

VG : Quelles sont les lignes directrices des Archives de l'État pour les années à venir ?

BD : Un des objectifs poursuivis est la numérisation des registres paroissiaux afin de pouvoir réaliser, dans chaque dépôt, la salle de lecture virtuelle.

VG : De nouveaux locaux vont ouvrir, plus d'espace, de grandes capacités, et ils vont pouvoir accepter plus d'archives qui étaient en attente : je parle notamment des archives notariales.

BD : Les minutes de notaires sont devenues des fonds publics qu'il faut verser par obligation légale aux archives de l'État.

QUELQUES CONSEILS POUR VOS RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES À BRUXELLES,

Avant d'entreprendre des recherches généalogiques à Bruxelles, il faut ne pas confondre deux entités : d'une part, l'agglomération (ou région) bruxelloise (qu'on a tendance à appeler à tort « Bruxelles »), qui se compose de 19 communes, à savoir : Bruxelles Ville, Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Etterbeek, Evere, Ixelles, Jette, Koekelberg, Laeken, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Lambert et Woluwé-Saint-Pierre ; d'autre part, le centre historique de l'agglomération bruxelloise est appelé « Bruxelles Ville », « Bruxelles Capitale » et parfois « Bruxelles » tout court. C'est de ce second territoire dont il est question ici.

La quasi-totalité des archives (du moins celles qui ont échappé à la destruction lors de l'incendie de Bruxelles en 1695 et celles qui sont postérieures à ce désastre) peut être consultée aux Archives de la Ville de Bruxelles, 65, rue des Tanneurs, 1000 Bruxelles - tél : 32 (0)2 279 53 20 (ouvertes du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 sans interruption ; quatre distributions de documents par jour). Le territoire de Bruxelles Ville a été agrandi en 1921 aux territoires de Laeken, Haren et Nederoverheembeek (ces deux dernières communes ne font pas partie de l'agglomération), ce qui explique que leurs archives se trouvent également conservées rue des Tanneurs.

On y trouve les registres paroissiaux depuis 1482 jusqu'à leur clôture par les autorités de la République française en 1796, ainsi que les registres d'état civil consultables jusqu'à 1909, le tout à visionner sur microfilms. Des tables, anciennes et modernes, facilitent la consultation. Les Archives de la Ville de Bruxelles conservent aussi une série de relevés de la population (recensements et registres de la population) de 1767 à 1910, accessibles grâce à des fichiers ou des tables. Enfin, ce dépôt conserve tout ce qui a trait à l'histoire ancienne et moderne de Bruxelles et de ses habitants, par exemple les registres de bourgeoisie, des almanachs du commerce, des registres de conscription, des registres de patentes, des listes électorales, des épitaphiers, à l'exception de la quasi-totalité du notariat (à consulter aux Archives de l'État à Anderlecht), pour ne citer que quelques exemples.

Un guide destiné aux généalogistes a été édité par les Archives et est disponible sur place ou sur commande :

Michel Vanwelkenhuyzen, *Guide des Généalogistes aux Archives de la Ville de Bruxelles*, coll. Archivium Bruxellae, Bruxelles, 2002.

AVEC MICHEL VANWELKENHUYZEN

VG : Délai de cent ans, c'est cela ?

BD : 75 ans pour le versement, mais actuellement toujours cent ans pour la consultation. Il y a encore 7 à 800 mètres d'archives notariales qui sont attendus prochainement.

VG : Archives qui vont tomber à pic pour compléter les nouveaux locaux qui sont situés à quel endroit ?

BD : À environ dix minutes à pied du dépôt actuel. Outre une salle de lecture toute neuve et agréable, on aura effectivement une plus grande capacité de stockage, qui va être multipliée par 3. On va enfin pouvoir accepter des archives que l'on ne pouvait prendre auparavant.

VG : En tout cas, à TOURNAI, on a l'impression qu'il y a un service plus par rapport à certains autres services d'archives. Tout est fait pour un accueil remarquable, on n'a pas ce sentiment d'interdit, on se sent bien aux archives de TOURNAI. Quels sont vos souhaits pour les années à venir ?

BD : Je voudrais qu'on puisse rapidement entrer dans le projet de numérisation des registres

paroissiaux du Tournais. LIEGE et NAMUR commencent à numériser systématiquement pour pouvoir créer à terme une salle de lecture numérique, ce qui permet d'une part de préserver les originaux et d'autre part de se débarrasser des microfilms qui deviennent un peu un moyen obsolète. J'aimerais une salle de lecture virtuelle où la majorité des actions du lecteur pourraient se faire d'un PC. Il est sûr que cela laisserait plus de temps pour la préparation d'expositions ou d'actions pédagogiques, par exemple.

VG : N'a-t-on pas parlé d'un projet d'indexation de l'état civil avec les mormons comme cela a été le cas des actes de décès en Flandres ?

BD : C'est toujours le problème de la numérisation, l'acte porte un numéro qui ne parle pas, donc une indexation est nécessaire. C'est vrai que TOURNAI est un peu un parent pauvre dans ce domaine en Wallonie car on a très peu de bénévoles pour faire les index ou les tables. La mentalité flamande est différente, le bénévolat est plus répandu.

Les archives de l'État se doivent de rentrer dans le XXI^e siècle avec les technologies de



UN MONDE ASSOCIATIF DYNAMIQUE

Faire une liste exhaustive des différentes associations de Wallonie n'est pas le but de cet article ; il nous a néanmoins paru utile de sélectionner quelques associations caractéristiques de Wallonie, dont les activités sont communes dans le domaine de l'entraide généalogique et les relevés d'actes.

UN ASSOCIATION CARACTÉRISTIQUE DE WALLONIE : L'A.G.H.B. SECTION DU HAINAUT OCCIDENTAL

À travers le témoignage d'un passionné comme Francis DUPIRE, généalogiste dans l'âme, investi durablement dans de nombreuses recherches en se livrant comme le font plusieurs centaines de généalogistes en Belgique à des relevés d'actes, membre de plusieurs associations, nous voici au cœur du sujet quand il nous parle de la section du Hainaut Occidental de l'Association Généalogique du Hainaut Belge (AGHB).

Nous organisons une réunion deux fois par mois le samedi au local sis rue de Marvis à Tournai. Le deuxième samedi est consacré aux membres pour des cours de paléographie et répondre aux questions de l'entraide. Le quatrième samedi est destiné à la permanence pour les conseils aux membres. Deux mercredis par mois, nous consacrons l'après-midi à l'aide technique en général et à l'initiation à la généalogie par l'informatique via deux programmes : Heredis et Généatique.

De la section de Tournai (Wallonie Picarde) sont issus les « Généanouzeaut » qui regroupent tous les cousins de la généalogie MENET, membre de l'AGHB.

Deux membres de l'AGHB ont également mis sur les fonds baptismaux une société d'histoire locale et des familles pour les villages de Lamain, Orcq, Marquain, Blandain et Hertain appelée « LIGNE 4 », récemment constituée en association.

Parmi les activités de l'AGHB section de Tournai, nous avons, avec l'accord des communes, numérisé les registres d'état civil de l'entité de Rumes, et pour la ville de Tournai, des districts de Templeuve et Froidmont. Nous sommes actuellement en pourparlers avec l'entité de Brunehaut pour effectuer le même travail.

Nous participons régulièrement à des salons de généalogie tant en Belgique qu'en France et nous en organisons aussi dans l'entité rumoise pour l'instant.

Section du Hainaut occidental - Rue de Marvis, 82 – 7500 Tournai

Responsable : Martine Lezy-Demets

Membres : Damien Desqueper, Patrick Fraquet, Jean-Marie Carnoy et Francis Dupire

Siège social de l'AGHB : Avenue Mascaux 457, 6001 Marcinelle

Sections à Charleroi, Mons-Borinage-Centre et Tournai

Site Internet : <http://www.aghb.org>



NETRADYLE

Ce cercle d'histoire et de généalogie, créé en 1993, a pour but de promouvoir l'histoire locale. Le nom de cette association est composé des abréviations de Néthen, Train et Dyle, les trois rivières qui arrosent les villages du secteur.

NB : Son fondateur, Jean-Jacques Hallaux, nous a quitté en ce début d'année, mais son épouse Susy nous

assure reprendre en main les activités que son mari a abandonnées par la force des choses.

Nétradyle dresse toute une documentation sur les villages, complétée par les dates des événements et sous quelle forme ils se trouvent, y compris les relevés d'actes d'état civil et de registres paroissiaux ainsi que des tables, mises à disposition gratuitement sur Internet. Nétradyle rassemble tout faire-part de décès, une collection en perpétuelle évolution, couvrant toute la Belgique.



GÉNÉDINANT

Ouvert aux généalogistes et historiens amateurs intéressés par la région dinantaise, son but est de permettre à ses membres de confronter leurs idées et d'échanger leurs données. Il s'adresse à tous ceux qui ont des origines, habitent ou ont habité les communes de l'arrondissement de Dinant ou les localités françaises proches de la « Botte de Givet ». Le groupe a été créé en février 2001 et compte actuellement quelque 370 membres.

Pour les rejoindre, se rendre sur Internet à l'adresse : <http://fr.groups.yahoo.com/group/genedinant>

Le groupe Génédinant a créé son site en janvier 2006.

Vous y trouverez, entre autres, des rubriques consacrées à l'histoire dinantaise, à la toponymie des communes, au folklore régional...

L'encodage de tables et actes des registres paroissiaux et d'état civil de communes, principalement de la région, y figure également.

<http://www.genedinant.be>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COMINES-WARNETON ET DE LA RÉGION

Centre de documentation, musée d'archéologie, musée d'histoire. La Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région publie annuellement un volume de Mémoires qui représente le fruit des travaux de chercheurs amateurs et professionnels. Le Centre de Documentation présente une riche bibliothèque (plus de 130 000 volumes) et offre aux généalogistes différentes possibilités de recherche sur la vallée de la Lys. Le Musée d'archéologie présente le fruit des fouilles, prospections et découvertes faites à Comines-Warneton. Le lecteur y trouvera regroupés les instruments de recherche (inventaires, répertoires, fichiers) de même que l'ensemble des registres paroissiaux et d'état civil nécessaire à la généalogie de dizaines de communes, notamment le « Grand Comines » et les communes françaises des environs, sous forme de photocopies reliées, très accessibles.

Contact : Michel van Pottelberghe (Bibliothécaire-Secrétaire)

Adresse : Hôtel de Ville - Place de l'Abbaye.7784 Warneton (B)

Tél / Fax : 00 32 56 55 79 66

Internet : <http://www.shcwr.org/>



Une séance de travail au centre de documentation historique et généalogique de Comines Warneton (B). Paul Povoas.



Michel Van Potelberghe, l'emblématique bibliothécaire de la SHCW et animateur d'une des sociétés les plus actives de Belgique. Paul Povoas.



Façade des Archives de la ville de Bruxelles
– Ph. Michel Vanwelkenhuyzen.

pointe qui sont disponibles. Mais cette dimension ne doit pas cacher les tâches primordiales, légales que sont la collecte, le tri, l'ouverture à la recherche et la conservation des documents qui sont confiés à l'institution. À ce dernier niveau, il y a encore beaucoup de travail à fournir.

D'autre part, le service public doit être poursuivi, amélioré. Des documents et des enquêtes sont en cours de réalisation, qui devraient permettre à l'institution de joindre ses objectifs. Il doit également se tourner et s'ouvrir à de nouveaux publics.



La plus grande base de données généalogique en ligne au monde

- 7,7 millions d'arbres en ligne
- 750 millions de noms
- 7 milliards de données généalogiques : Actes d'état-civil, recensement, archives d'église, listes de passagers, registres de votants, archives militaires, journaux d'époque...

> Retrouvez l'histoire de vos ancêtres ayant quitté la France et découvrez vos cousins dans le monde entier.

Découvrez nos nouvelles collections françaises

Titre	Période	Collection	Taille	Mise en Ligne
Collection franco-canadienne Drouin Exclusif !	1621-1967	Registres d'église, actes d'état-civil et notariés	15 millions de documents 37 millions de noms	avril 08
Collection de la Marne	1501-1907	Relevés des registres d'état-civil et paroissiaux	3 millions de documents 6 millions de noms	juillet 08
Collection Paris et Ancienne Seine Nouveau !	1700-1907	Publications de mariage, listes de votants, registres d'état-civil et paroissiaux	4 millions de documents 13 millions de noms	octobre 08

> Développez et partagez votre arbre en ligne. Gratuitement.

> Profitez d'un accès illimité à nos collections françaises pour seulement 2,49 € par mois (abonnement annuel).

www.ancestry.fr